

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

Étaient présents : Bruno FORTIER, Pascal FAYOLLE, Claude LEGOUY, Françoise NIVESSE, Ronald CLAUD, Michel SPEMENT, Murielle WOLSKI, Virginie DOUAT, Juliette CELESTIN, Julien PICHELIN, Claude DALLE, Bernard HERBETTE, Nicoletta WUDARSKI, Ghislaine LEROY, Sylvain DUBOIS, Tonia VIVIEN, Cécilia LAGACHE, Ludwig FOSSE, Cédric LECOMTE, Isabelle DELEPINE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, , Michel HOULLIER.

Absents ayant donné pouvoirs :

Jacques ZAJDA pouvoir à Tonia VIVIEN,
Rachel DELBOUYS pouvoir à Pascal FAYOLLE,
Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT,
Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR

Est désigné(e) secrétaire de séance : Nicoletta WUDARSKI

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations du 08 mars 2017.

DELIBERATIONS

DEL 2017-03-14 – MODIFICATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Le remplacement de Madame Elizabeth SIEGFRIED, représentant titulaire pour deux organismes, par Monsieur Julien PICHELIN, Adjoint au Maire,
- Désigne Nicoletta WUDARSKI en qualité de délégué suppléant au Conseil d'administration de la MJC, en remplacement de Monsieur Julien PICHELIN,
- Modifier la liste des délégués comme suit :

Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture

TITULAIRE	SUPPLEANT
Julien PICHELIN	Nicoletta WUDARSKI

Association de gestion de l'école de musique Erik Satie

TITULAIRES
Julien PICHELIN
Nicoletta WUDARSKI

10 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-15 – BUDET GENERAL

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif du budget principal et le compte de gestion du budget général de la Ville pour l'exercice 2016.

11 abstentions : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-16 – BUDGET GENERAL

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'affecter le montant de 1.395.767,19 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en 2016,
- D'inscrire le solde de 1.432.557,18 € au compte 002 « Excédents de fonctionnement reportés » de l'exercice 2016,

11 abstentions : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-17 – BUDGET GENERAL

VOTE DES TAUX DE FISCALITE POUR L'EXERCICE 2017

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés le maintien des taux d'imposition pour 2017 qui se détaillent comme suit :

TH	TF	TFNB	CFE
19,77	27,76	76,45	<i>A compter de 2017, relève de la compétence de Conseil Communautaire de la CCPV.</i>

1 voix contre : Michel HOULLIER

1 abstention : Florence HARMANT

DEL 2017-03-18 – ELABORATION ET MSE EN APPLICATION DU PROJET URBAIN

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Sur proposition de Madame Murielle WOLSKI, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés la modification des montants de l'autorisation de programme et des crédits de paiement tels qu'indiqués ci-dessous :

Autorisation de programme		
N°	Libellé	Montant
114	Élaboration et mise en application du projet urbain de Crépy-en-Valois	242.303,61 €

Crédits de paiement		
Réalisé 2015	Réalisé 2016	CP2017
70.317 €	125.986,61 €	46.000 €

5 voix contre : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT,

6 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

**DEL 2017-03-19 – CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES ARTS MARTIAUX ET DE COMBATS
AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés la modification des montants de l'autorisation de programme et des crédits de paiement tels qu'indiqués ci-dessous :

Autorisation de programme		
N°	Libellé	Montant
115	Construction d'une maison des arts martiaux et de combats	4.626.000 €

Crédits de paiement			
Réalisé 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019
22.974 €	252.000 €	2.208.000 €	2.143.026 €

6 voix contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR.

8 abstentions : Jacques ZAJDA pouvoir à Tonia VIVIEN, Tonia VIVIEN, Ludwig FOSSE, Cédric LECOMTE Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Michel HOULLIER.

**DEL 2017-03-20 – BUDGET GENERAL
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR LE BIL**

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés :

- La constitution d'une provision de 9.713 € pour faire face à ces éventuelles charges en matière de restes à recouvrer,
- De préciser que ces crédits seront inscrits au budget général au chapitre 68 – article 6817.

7 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

**DEL 2017-03-21 – BUDGET GENERAL
CONSTITUTION D'UNE PROVISION – ZONE INDUSTRIELLE**

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés :

- La constitution d'une provision de 500.000 € au titre d'une subvention d'équilibre à verser au budget annexe zone industrielle,
- Précise que ces crédits seront inscrits au budget général au chapitre 68 – article 6817.

7 voix contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

**DEL 2017-03-22 – BUDGET GENERAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017**

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2017 qui s'équilibre comme suit :

- ✓ En section de fonctionnement à 19.562.790,18 €
- ✓ En section d'investissement à 8.675.042,79 €

- Précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement pour les crédits non répartis en opérations, et au niveau des opérations pour les autres crédits d'investissement,

11 voix contre : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-23 – ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES A PLUS DE 23.000 € - PASSATION D'AVENANTS AUX CONVENTIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la signature des avenants aux conventions liant la Ville aux associations percevant une subvention municipale annuelle pour 2017 supérieure à 23.000 €.

6 abstentions : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-24 – PARTICIPATION FINANCIERE A L'ECOLE SAINTE-MARIE

Sur proposition de Madame Virginie DOUAT, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés :

- Le versement de la somme de 43.205 € à l'école Sainte-Marie, au titre de la participation 2017 aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association avec l'État,
- Précise que la dépense est imputée au chapitre 65-20-6558 (autres contributions obligatoires).

2 voix contre : Florence HARMANT, Rodrigue FERNANDEZ,

2 abstentions : Jérôme FURET, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-25 – BUDGET EAU POTABLE APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif et le compte de gestion du service de l'eau potable de la Ville pour l'exercice 2016.

10 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-26 – BUDGET EAU POTABLE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget annexe du service de l'eau potable qui s'équilibre comme suit :

➤ En section de fonctionnement à	: 976.655,63 €
➤ En section d'investissement à	: 1.033.673,00 €

- Précise que le budget dorénavant assujéti à la TVA, les crédits sont votés hors taxes,
- Préciser que l'exécution de ce budget fera apparaître le montant des opérations budgétaires hors taxes, le montant de la TVA collectée ou déductible applicable à ces opérations et le montant toutes taxes comprises,

7 voix contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-27 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif et le compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2016.

10 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-28 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'affecter le montant de 277.866,14 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en 2016,
- D'inscrire le solde de 1.266.148,42 € au compte 002 « Excédents de fonctionnement reportés » de l'exercice 2017,

10 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-29– BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget annexe du service de l'assainissement pour 2017 qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à : 2.333.029,42 €
- En section d'investissement à : 3.015.497,78 €
- Précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement,

7 voix contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-30– ZONE INDUSTRIELLE

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif et le compte de gestion du budget de la zone industrielle pour l'exercice 2016.

11 abstentions : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-31– BUDGET ZONE INDUSTRIELLE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget annexe de la zone industrielle pour 2017 qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à : 2.980.545,45 €
- En section d'investissement à : 2.917.315,10 €

- Précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement,

5 voix contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Michel HOULLIER

6 abstentions : Cédric LECOMTE, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU pouvoir à Jean-Paul LETOURNEUR, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-32– DEMANDE DE SUBVENTION FSIL (FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL) – MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DES ERP

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- De solliciter l'aide financière la plus élevée possible de l'État, au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local, pour ces opérations relatives à la mise en conformité de l'accessibilité,
- Précise que ces travaux ne pourront être réalisés qu'après l'obtention de cette subvention, ou l'accord pour un démarrage anticipé,
- Précise que le reste à charge sera financé sur les fonds propres de la Ville dans le cadre des crédits inscrits au budget communal,

DEL 2017-03-33– CREATION D'UN PLATEAU FITNESS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CNDS

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- La création d'un plateau fitness au Parc de Géresme,
- Sollicite l'aide financière de l'État au titre du CNDS (Centre National de Développement du Sport), plan « héritage 2024 », à hauteur de 50 % d'un plafond de 25.000 €/HT,
- Autorise le Maire à signer toute pièce nécessaire à la constitution du dossier de demande de subvention et à l'exécution de la présente délibération.

DEL 2017-03-34– MUTUALISATION DE SERVICES AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Le rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services communiqué, avec la réserve suivante : « Les axes de mutualisation proposés sur les services supports tels que les ressources humaines et les finances répondent à la volonté d'assurer une meilleure organisation et efficacité des services mais nécessiteront préalablement à leur éventuelle mise en œuvre, une étude d'impact affinée quant aux effectifs nécessaires et gains réellement attendus ».
Les modifications apportées au périmètre et à la répartition de la mutualisation concernant la communication,
- Précise que la Ville et la CCPV prendront chacune à leur charge 50% du coût de la direction de la communication mutualisée,
- Autorise le Maire à signer la convention 2017-2021 pour le service commun communication,
- Prend acte du renouvellement de la mise à disposition à temps partagé du Responsable du service Urbanisme de la ville de Crépy-en-Valois auprès de la CCPV à compter du 13 avril 2017, pour une durée d'un an expressément renouvelable.
- Précise que la CCPV remboursera à la Ville le montant de la rémunération et des charges sociales liées à cet emploi, au prorata du temps de mise à disposition.
- Autorise le Maire à signer l'avenant 2017 à la convention de mise à disposition partielle d'un fonctionnaire pour le service ADS,
- Les modifications apportées à la mutualisation relative à l'action culturelle,
- Précise que la Ville prendra à sa charge 20% des charges de personnel et de gestion courantes liées au poste mutualisé,

- Autorise le Maire à signer la convention 2017-2021 relative à la mutualisation portant sur l'action culturelle

6 abstentions : Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS pouvoir à Arnaud FOUBERT, Michel HOULLIER.

DEL 2017-03-35– MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un poste à temps complet d'adjoint du patrimoine territorial.

DEL 2017-03-36– AVANCEMENTS DE GRADE 2017

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création des postes suivants :

- 1 poste à temps complet d'attaché principal au 01/04/2017,
- 1 poste à temps complet de rédacteur principal 1^{ère} classe au 01/04/2017,
- 1 poste à temps complet de technicien principal 1^{ère} classe au 01/12/2017,
- 1 poste à temps complet de technicien principal 2^{ème} classe au 13/04/2017,
- 2 postes à temps complet d'agents de maîtrise principaux au 01/04/2017,
- 1 poste à temps complet d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au 01/04/2017,
- 1 poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 01/04/2017.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2017

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte des décisions n° 14/2017 à 20/2017.

14/2017 – PRÊT D'OBJETS OU D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS DU MUSEE DU QUAI BRANLY-JACQUES CHIRAC

Une convention est signée avec l'Établissement public du Musée du quai Branly-Jacques-Chirac pour le prêt de 33 objets ou œuvres pour l'exposition « Kyudo, la Voie de l'Arc » au Musée de l'Archerie et du Valois. L'ensemble des frais (caisses de transport, manutention, emballage, convoiement, constats, installation) sont à la charge de la Ville. Le coût global des frais est estimé à 6.600 €.

15/2017 – FESTIVITES POUR LES 60 ANS DU JUMELAGE

Un contrat est signé avec la Fondation pour la sauvegarde et de développement du domaine de Chantilly pour la mise à disposition d'un spectacle équestre le samedi 3 juin 2017, facturée 8.392,50 €/TTC.

16/2017 – CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE LOGICIEL MUNICIPAL

Un contrat est signé avec la société LOGITUD SOLUTIONS à MULHOUSE (68200) pour la fourniture et la maintenance de 3 terminaux et du logiciel de verbalisation électronique GVE, à compter du 1^{er} janvier 2017, pour un coût forfaitaire annuel de 693 €/HT.

17/2017 – CONVENTIONS « PASS PERMIS CITOYEN »

Quatre conventions de partenariat tripartite sont signées avec le Conseil départemental de l'Oise et :

- M. René JOLLY, demeurant à Vaumoise, 8 rue de l'église – Dossier n° 3583
- Mme Sophie BRISMALEIN, demeurant à Crépy-en-Valois, 8 rue Claude Debussy – Dossier n° 3637
- M. Younes LAHMER, demeurant à Crépy-en-Valois, 1 rue Lucien Hazard – Dossier n° 3799
- M. José BUMBA, demeurant à Crépy-en-Valois, 2 rue Jules Michelet – Dossier n° 3803

Le Conseil départemental accordera une aide financière de 600 € aux intéressés en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la Ville de Crépy-en-Valois.

18/2017 – CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTE

La convention de mise à disposition d'un correspondant informatique et liberté par le Centre de Gestion de l'Oise est renouvelée pour la période 2017-2019, pour un coût annuel de 700 euros.

19/2017 – COORDINATION SPS - TRAVAUX A LA STATION D'EPURATION

Un contrat est signé avec le BUREAU VERITAS à AMIENS pour une mission de coordination sécurité santé et de contrôle technique, pour un coût de 2.806 €/HT.

20/2017 – MARCHÉ PUBLIC 17T01 – TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Un marché de travaux, d'un montant total de 25.573 €/HT est conclu avec :

- lot 1 (Isolation), Société SICRAL à Rivery (80136), 14.187 €/HT
- lot 2 (éclairage), SARL BATON ET FILS à Neuilly-St-Front (02470), 10.756 €/HT

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h50.

Le Maire,
Bruno FORTIER

